



## ELECTIONS 2017

### *Election présidentielle*

Le Président de la République est élu, au suffrage universel direct, par les électeurs français lors de l'élection présidentielle, pour un mandat de 5 ans.

**1er tour : 23 avril 2ème tour : 7 mai**

### *Elections législatives*

Ce scrutin, qui se tient peu après les élections présidentielles, permet aux citoyens français d'élire au suffrage universel direct leur député, le représentant de leur circonscription, chargé durant son mandat de voter les lois après en avoir débattu au sein de l'Assemblée nationale

**1er tour : 11 juin 2ème tour : 18 juin**

Pour pouvoir s'exprimer, il est donc important pour chaque citoyen d'être inscrit sur les listes électorales.

Cette démarche est à effectuer avant le 31 décembre 2016.

### *Le parc de Berchères est ouvert !*



Le stade a été rénové et devient maintenant le parc de Berchères. Les terrains de foot et de tennis ont été refaits et de nouveaux équipements sportifs ont été ajoutés. Vous pourrez profiter du terrain multisport ou du parcours de santé dont les éléments ont été répartis le long du chemin qui parcourt le parc.

Des tables de pique-nique et des arbres fruitiers vous permettront de déjeuner à l'ombre, quand ceux-ci auront un peu poussé. Enfin, un petit parcours de cross est à disposition des amateurs de vélo. L'inauguration de ce parc est prévue pour le printemps, nous espérons vous y retrouver nombreux.



## Marché de Noël Berchères-s-Vesgre



Après une année d'interruption due à un calendrier électoral particulièrement peu favorable à la tenue de manifestations dans notre commune, nous sommes très heureux de vous annoncer qu'en décembre 2016 se tiendra la 7ème édition du marché de Noël. Grâce à l'appui indéfectible des communes d'Ivry-sur-Seine et de Saint-Ouen Marchefroy, ainsi que de l'association Village en fête et de nombreux bénévoles, nous aurons la joie de vous retrouver les **10 et 11 décembre 2016** sur plus de 1000 m<sup>2</sup> dédiés à cet événement. Venez rencontrer la soixantaine de producteurs ou artisans, amateurs ou professionnels, qui sauront vous faire apprécier les saveurs, la qualité et l'originalité de leurs produits dans une ambiance hautement conviviale. Ouvert au public le samedi de 10h à 19h et le dimanche de 10h à 18h. Restauration sur place auprès des différents stands et à la buvette.



Comme chaque année pour Noël, la commune offre aux enfants de 3 à 10 ans une place pour un spectacle. Cette année il s'agit de : **MERLIN L'ENCHANTEUR** Dimanche 18 décembre à 15h au Dianetum à ANET.

« Avec Merlin aux allures de Professeur Tournesol déjanté, tous les ingrédients sont réunis pour un spectacle familial réussi ». Les billets seront à retirer à la mairie à partir du 15 novembre.

## Recensement 2017

L'année prochaine, les habitants de la commune seront à nouveau recensés selon un processus qui se répète tous les cinq ans, afin de fournir à l'INSEE des données anonymes sur l'évolution de la population française. Pour cela, la municipalité recrutera deux agents recenseurs, rémunérés pour cette mission, vraisemblablement pour le 1er trimestre 2017.

A l'issue de la réunion d'information programmée le 3 novembre prochain, le coordonnateur communal pourra répondre à vos questions si êtes intéressé(e). Merci de laisser vos coordonnées à la mairie à cet effet, à l'attention d'Emmanuelle Donzier.

## Portrait du père Pierre-Marie Belledent.

Suite à la mutation du père Potier parti à Chartres en qualité de chanoine, c'est le père Pierre-Marie Belledent qui lui succède en qualité de curé de la paroisse Saint Jean Paul en Pays Anetais. Ce natif de Dame-Marie en Haïti a commencé ses études dans son pays, pour les poursuivre en lien avec l'Institut Voluntas Dei fondé au Canada et enfin les achever à Paris. Détenteur d'une maîtrise en liturgie, le père Belledent a déjà exercé son ministère en Guadeloupe, à Paris dans le 19ème arrondissement et enfin à Courville sur Eure en Eure et Loir. Fort de toutes ces expériences, le père Pierre-Marie aura à cœur d'annoncer la Bonne Nouvelle sur l'ensemble des vingt communes qui composent la paroisse Saint Jean Paul II. Il a d'ailleurs célébré sa première messe à Berchères le premier octobre dernier. A cette occasion, il a trouvé l'église du village lumineuse et a félicité l'ensemble de la communauté berchérienne pour l'entretien assuré dans l'édifice. Forts de ces encouragements, c'est à notre tour de souhaiter la bienvenue au père Pierre-Marie Belledent et surtout beaucoup de réussite dans sa pastorale !



Lors du marché de Noël de Berchères les 10 et 11 décembre prochains, l'association organisera une vente de sapins au profit des écoles : alors n'hésitez pas à venir choisir votre sapin ! Il y en aura pour tous les goûts ! Et pour le plaisir de tous, des petites douceurs faites maison vous seront proposées. Nous vous attendons nombreux !

L'Association Couleurs d'Ecoles

## Commémoration du 11 novembre

La commémoration du 11 novembre aura lieu à 12 h 00 au monument aux morts avec un dépôt de gerbe, en présence du corps des pompiers du CI (centre d'intervention) de Bû, des enfants des écoles et du conseil municipal.

Bien sûr, les habitants sont les bienvenus pour cette cérémonie du souvenir.

## Association de Jumelage de Berchères (AJB)

Une trentaine de membres de l'AJB partira le 14 octobre à l'aube pour Adelsheim en car avec un retour prévu le 17 octobre, très tard sans doute !

Cette visite s'inscrit dans le cadre de nos échanges avec nos partenaires allemands et à l'invitation du Maire Klaus Gramlich et de son conseil pour participer à l'Adelsheimer Herbst (fête de l'automne à Adelsheim). Nous ne manquerons pas de revenir sur ce voyage dans le prochain bulletin municipal.